

SCP MORTON & ASSOCIÉS, Avocats au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy

30 Rue Delgrès 97110 POINTE A PITRE Tél 0590 82 32 45

Doss n° 20210058/LRM/KL

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXECUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE au Nouveau Palais de Justice, 16 rue Dugommier de POINTE A PITRE aura lieu une adjudication le JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021 à 10 heures

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

ALA DEMANDE :

Maître Marie-Agnès DUMOULIN, Mandataire Judiciaire, domicilié 07 Rue du Morne Ninine, La Marina 97190 LE GOSIER

DESCRIPTION :

Les biens et droits immobiliers situés sur la commune de PETIT CANAL (97131) sur une parcelle de terre cadastrée sous les relations suivantes :

<u>SECTION</u>	<u>NUMERO</u>	<u>LIEUDIT</u>	<u>CONTENANCE</u>
AT	152	Deville	05a 32ca

Consistant en une construction à usage d'habitation et une partie d'un garage automobile conformément au cahier des conditions de vente et sa note nota bene page 12 ci-après retranscrit.

NOTA BENE :

« Il résulte du rapport d'expertise annexé au présent document que sur le terrain cadastré section AT numéro 152 se trouve une construction à savoir un garage dont l'assise se situe en partie sur la parcelle cadastrée section AT numéro 152 et en partie sur la parcelle cadastrée section AT numéro 153 qui n'est pas concernée par la présente vente.

Il est porté à la connaissance des enchérisseurs qu'il s'agit d'une vente partielle du garage et que l'adjudicataire devra réaliser à ses frais, un mur séparatif coupe-feu sur la limite des deux parcelles de 23,50m² de long au milieu du garage. »

CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de POINTE A PITRE, Palais de justice, 16 rue Dugommier ou au cabinet de la SCP MORTON & ASSOCIÉS sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021 sur la mise à prix de :

CENT MILLE EUROS (100 000€)

Avec possibilité de baisse de mise à prix immédiate de 30% en cas de carence d'enchères

Frais en sus.

Fait à Pointe-à-Pitre, le 29 octobre 2021

Signé : *La SCP MORTON & ASSOCIÉS représentée par Maître Louis-Raphaël MORTON*